

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 7 novembre 2016

1. Remplacement chaudières de l'école et du presbytère
2. Réfection garages suite sinistre
3. Divers

Rajout d'un point supplémentaire avec l'accord du Conseil Municipal :

- Cheminement accès logements à côté de la mairie

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 00 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. Claude DERU - Mme Joëlle TALAGA - M. Fernand BIEGEL - Mme Sarah DE GOBBI -
M. Michel GERARD - M. Jean-Pierre MATZ - M. Jean-Pierre MONTALBANO -
M. Pascal PENNERAD - M. Gérard SENSER - Mme Denise WEBER - Melle Angèle WEINACKER

Absents excusés :

M. André CLAMME - M. Serge MULLER - Melle Anne-Louise PICQ

Procuration : M. André CLAMME a donné procuration à M. Jean-Jacques BALLEVRE.

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance. Madame Marie-Barbe DERU étant auxiliaire du secrétaire.

1 - Remplacement chaudières de l'école et du presbytère

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une subvention a été accordée en date du 28 septembre 2016 d'un montant de 3 331.00 € pour le remplacement des chaudières au presbytère et à l'école.

Les devis présentés sont les suivants :

- I.D.C.S de FAULQUEMONT :
 - Chaudière de l'école : 9 491.00 € H.T. soit 11 389,20 € T.T.C.
 - Chaudière du presbytère : 7 168.00 € H.T. soit 8 601.60 € T.T.C.
- TECHNIQUES DE CHAUFFAGE de CREHANGE :
 - Chaudière de l'école : 12 612,00 € H.T. soit 15 134,40 € T.T.C.

- Chaudière du presbytère : 10 297,00 H.T. soit 12 356,40 € T.T.C.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide :

- de confier les travaux de remplacement des chaudières à l'école et au presbytère à la Société I.D.C.S de Faulquemont pour un montant total de 16 659,00 € H.T. soit 19 990,80 € T.T.C.
- charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Voix pour : 13

2 - Réfection des garages suite au sinistre

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour la réfection de garage suite au sinistre incendie du 2 juin dernier.

- Pour la maçonnerie, la société SCB Constructions a présenté un devis d'un montant de 2 100,00 € H.T soit 2 520,00 € T.TC
- Pour la toiture :
 - TOITURES MAGNANI : 5 865,70 € H.T. soit 7 038,84 € T.T.C.
 - Entreprise BALESTRERI : 5 739,15 € H.T. soit 6 886,98 € T.T.C.
- Pour les portes de garage :
 - CFE : 1 755,78 € H.T. soit 2 106,94 € T.T.C.
 - MTV ALU : 1 575,00 € H.T. soit 1 890,00 € T.T.C. L'entreprise a présenté 3 offres de prix sur du matériel différent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les devis de :

- Société SCB Constructions pour un montant de 2 100,00 € H.T. soit 2 520,00 € T.T.C.
- Entreprise BALESTRERI pour un montant de 5 739,15 € H.T. soit 6 886,98 € T.T.C.
- MTV ALU pour un montant de 2 775,00 € H.T. soit 3 330,00 € T.T.C. ; sur les 3 devis présentés le choix s'est porté sur du matériel de moyenne gamme.

Et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Voix pour : 13

3 - Cheminement accès logements à côté de la mairie

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de cheminement d'accès aux logements n'étaient pas intégrés dans le marché du local technique actuellement en cours de construction.

Un devis a été demandé à la Société SCB Constructions pour la réalisation de ce cheminement, il s'élève à :

- 2 975,00 € H.T soit 3 570,00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le devis de la :
 - Société SCB Constructions pour un montant de 2 975,00 € H.T. soit 3 570,00 € T.T.C.
- charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Voix pour : 13

4 - Divers

- Sur la demande d'autorisation présentée par le Sydeme relative à l'épandage de digestats issus de l'installation de méthanisation, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique est ouverte du 24 octobre 2016 au 23 novembre 2016 à la mairie de Morsbach. La commune d'Altviller étant concernée par le voisinage de l'épandage.
- M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités d'organisation de la Journée du 11 novembre.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de remise en état du chauffage au foyer sont finalisés, des relevés de températures sont en cours. La Sté ESCAP, ayant réalisé les travaux, fournira prochainement son rapport incluant les constatations de départ de l'état du système de chauffage.
- M. le Maire expose au Conseil Municipal les projets de travaux pour 2017 :
 - * aménagement du Club-House pour lequel une demande de subvention sera faite préalablement
 - * création de l'espace ludique (à côté de l'atelier municipal)
 - * réaménagement de l'espace derrière la mairie dans le but de créer des places de stationnement.
- M. le Maire évoque la visite du 4 novembre 2016 de Mme le Sous-Préfet Claude DULAMON. Après avoir répondu aux questions posées par les membres du conseil municipal présents, Mme Claude DULAMON a visité l'ESAT, le jardin pédagogique ainsi que la salle d'éveil de l'école.
- M. le Maire informe le Conseil qu'un contrat à durée déterminée d'un mois a été signé pour le poste du secrétariat.

fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER, le 7 novembre 2016

Le Maire

Jean-Jacques BALLEVRE

